

ANNÉE 2020

RAPPORT FINANCIER

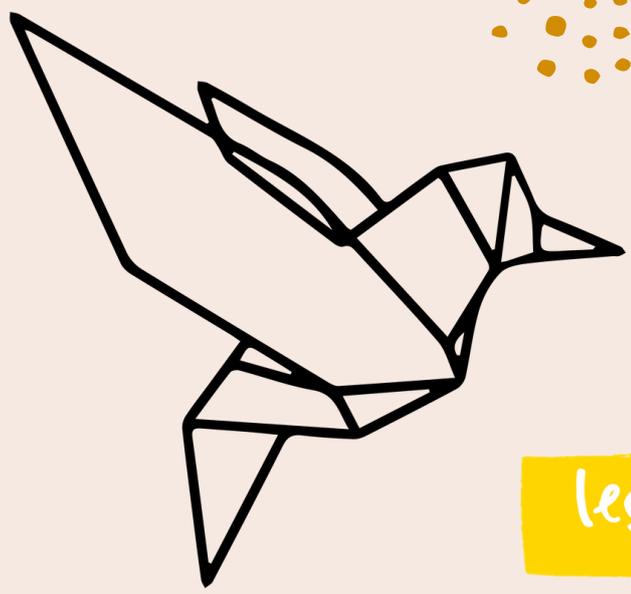
LES FRANCAS DE L' AISNE

avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation • avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation

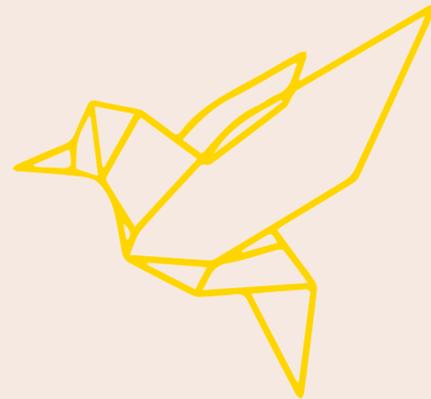
les francas
DE L' AISNE

L'ÉDUCATION EN MOUVEMENT

avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation • avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation



SOMMAIRE



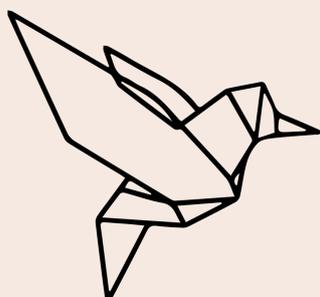
03 Rapport du commissaire
aux comptes

09 Bilan

10 Compte de résultat

11 Annexe

19 Rapport du trésorier





ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DE L' AISNE

Association loi 1901
Siège social : Foyer Socio Culturel Georges Brassens
269 avenue de Reims
02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN

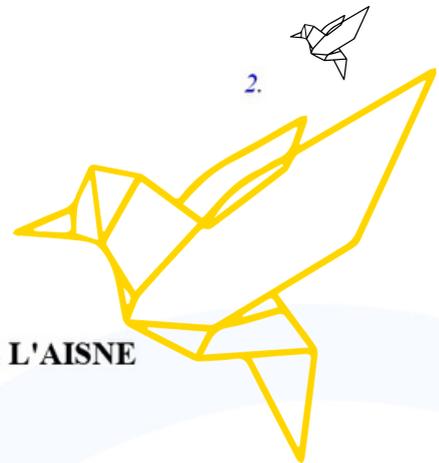
Exercice clos le 31 décembre 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS





2.



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DE L' AISNE

Association loi 1901
Siège social : Foyer Socio Culturel Georges Brassens
269 avenue de Reims
02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN

Exercice clos le 31 décembre 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'Assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association départementale des FRANCAS de l'Aisne relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère



raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une



anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevée que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 12 mai 2021

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Olivier Souillard

Commissaire aux Comptes



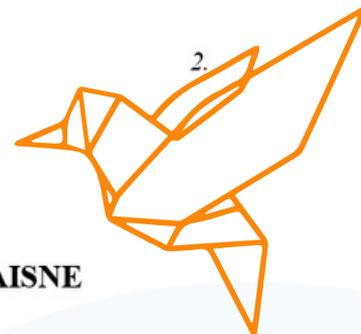
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DE L' AISNE

Association loi 1901
Siège social : Foyer Socio Culturel Georges Brassens
269 avenue de Reims
02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES





ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DE L' AISNE

Association loi 1901
Siège social : Foyer Socio Culturel Georges Brassens
269 avenue de Reims
02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

A l'Assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Boulogne, le 12 mai 2021

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Olivier Souillard

Commissaire aux Comptes

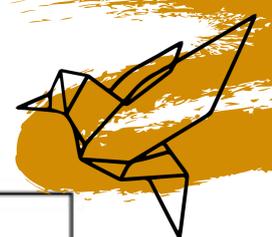
BILAN

Bilan

ACTIF	31.12.2020		31.12.2019 Net	PASSIF	31.12.2020	31.12.2019
	Brut	Amort. & Dépréciation				
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles	1 955	1 702	252	FONDS PROPRES		
Terrains				Fonds propres (avant affectation)	251 610	199 917
Constructions	29 794	23 686	6 108	Résultat de l'exercice	153 304	51 693
Matériels d'activités				Subventions d'investissement	1 699	2 908
Autres immobilisations corporelles	23 658	10 826	12 832	Total	406 612	254 518
Immobilisations en cours				FONDS DEDIES & PROVISIONS		
Prêts Francas				Fonds dédiés	18 289	41 984
Autres prêts et titres immobilisés				Provisions pour risques		
Dépôts et cautionnements	1 250		1 250	Provisions pour charges	122 371	110 809
Total	56 656	36 215	20 441	Total	140 660	152 793
ACTIF CIRCULANT				DETTES		
Stocks	829	829	829	Emprunts Francas		
Usagers - clients	4 110		4 110	Autres emprunts et dettes assimilées		
Comptes courants Francas	14 992	14 992	246	Fournisseurs	24 234	35 594
Autres créances	57 447		57 447	Dettes fiscales et sociales	73 674	85 992
Trésorerie	638 067		638 067	Comptes courants Francas	2 972	4 550
Charges constatées d'avance	2 932		2 932	Autres dettes	67 644	1 529
Total	718 377	15 820	702 557	Produits constatés d'avance	7 201	10 210
Total	775 034	52 035	722 998	Total	175 726	137 875
Total			545 187	Total	722 998	545 187

AD FRANCAS DE L'AISNE

Compte de résultat



COMPTE DE RESULTAT	2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 439	1 484
Ventes de marchandises		
Prestations de service	801 130	1 032 593
Subventions d'exploitation	172 764	162 999
Dons et Mécénat		
Contributions financières	13 107	22 882
Autres produits	15	8
Reprises sur dépréciations et provisions		2 845
Utilisations des fonds dédiés		
Quote-part subvention invest. virée au résultat	3 082	10 273
Total	991 537	1 233 085
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	250 126	355 749
Aides financières		
Impôts et taxes		
Salaires	496 118	562 810
Charges sociales	125 217	184 961
Autres charges	16 487	18 048
Dotations aux amortissements	14 581	15 421
Dotations aux dépréciations et provisions	12 391	13 870
Reports en fonds dédiés	18 289	
Total	933 209	1 150 859
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	58 328	82 226
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts	462	609
Autres produits financiers		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	462	609
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts		
Autres charges financières		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
RESULTAT FINANCIER (II)	462	609
RESULTAT COURANT (I + II)	58 791	82 835
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
sur opérations de gestion	51 376	11 254
sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions	57 822	
Total	109 197	11 254
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
sur opérations de gestion	14 624	11 567
sur opération en capital	61	
Dotations aux dépréciations et provisions		30 829
Total	14 684	42 396
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	94 513	-31 143
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	153 304	51 693
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature		
Bénévolat	12 265	18 040
Total	12 265	18 040
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite et prestations en nature		
Personnel bénévole	12 265	18 040
Total	12 265	18 040

AD FRANCAS DE L' AISNE



A decorative collage is located in the top left corner, featuring a torn piece of newspaper with various words and phrases, a brown paper strip, and several orange dots scattered around.

Annexe

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 qui dégage un excédent de 153 304 €

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

L'Association des Francas de l'Aisne a pour objet, dans le cadre de la Fédération nationale des Francas :

- De promouvoir la place des enfants et des jeunes dans la société,
- De promouvoir la conception émancipatrice de l'éducation propre au Mouvement des Francas,
- De développer des projets d'accueil et d'activités à l'intention des enfants et des adolescent(e)s,
- De susciter et regrouper toute forme d'activités et de structures de loisirs éducatifs, culturels et sportifs - notamment les centres de loisirs- répondant aux besoins des enfants et des familles, d'en assumer au besoin la gestion,
- D'inciter à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets éducatifs locaux ou territoriaux comme de participer à leur réalisation,
- D'informer et de former les personnes concernées par les enfants, les jeunes et leur éducation,
- D'étudier et de promouvoir les méthodes et outils d'animation et d'information adaptés aux structures et aux publics.



I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire intervenue au cours de l'exercice a eu les impacts suivants sur notre activité :

- La mise en chômage partiel de certain.e.s salarié.e.s pour les mois de mars, avril, mai, juin, novembre et décembre 2020.**
- L'attribution par l'État de subventions exceptionnelles.**
- Des réductions de cotisations sociales patronales.**
- Une baisse des journées enfant réalisées de l'ordre de 33 %.**

II - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer.

Changement de méthode comptable : les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN



1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	18 702,32 €	466,68 €	17 214,44 €	1 954,56 €
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	33 617,12 €		3 823,32 €	29 793,80 €
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	21 512,11 €	8 630,09 €	6 484,07 €	23 658,13 €
Mobilier de bureau				
Immobilisations en cours				
Total	73 831,55 €	9 096,77 €	27 521,83 €	55 406,49 €

b) Acquisitions et désinvestissements

Les acquisitions :

Logiciel informatique : Site internet	466,68 €
Matériel informatique : Vidéoprojecteur	510,00 €
Matériel informatique : Ordinateurs fixes et portables	8 120,09 €
	9 096,77 €

Les cessions : Néant

Les mises au rebut :	27 521,83 €
----------------------	-------------

c) Tableau de variations des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	18 524,60 €	392,26 €	17 214,44 €	1 702,42 €
Constructions et agencement	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	17 153,92 €	10 294,97 €	3 762,74 €	23 686,15 €
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	13 416,35 €	3 894,15 €	6 484,07 €	10 826,43 €
Mobilier de bureau	20%				
Total		49 094,87 €	14 581,38 €	27 461,25 €	36 215,00 €

2. Immobilisations financières

	Montant	Moins d'un an	Plus d'un an
Prêts Francas			
Autres prêts			
Titres			
Dépôts et cautionnement	1 250,00 €		1 250,00 €

3. Stocks

Le stock, composé de revues pédagogiques pour un montant de **828,62 €**, ne pouvant plus être vendu à leur valeur initialement prévue, est déprécié dans son intégralité.

4. Usagers

	Brut	Dépréciations	Net
Usagers			
Usagers douteux			
Usagers non facturés	4 110,23 €		4 110,23 €
Total	4 110,23 €		4 110,23 €

Les usagers non facturés correspondent aux participations familles des activités de décembre 2020 facturées le mois suivant.

5. Comptes courants Francas

Numéro Structure	Nom	Montant
	Union Régionale des Francas Hauts de France	14 991,67 €
	Provision pour Dépréciation	-14 991,67 €
	Total	

6. Autres créances

Acomptes sur fournitures	2 465,17 €
CAF de l'Aisne : Investissements	8 315,31 €
CAF de l'Aisne : Prestations de Service des ACM	20 665,09 €
CAF de l'Aisne : Autres aides financières	2 140,00 €
Conseil Départemental de l'Aisne : Projet Culture Insertion Autonomie	625,00 €
État : Poste FONJEP	7 107,00 €
Conseil Régional des Hauts de France : Dispositif CREAP	3 797,44 €
Opérateur de Compétences Uniformation	2 664,21 €
URSSAF : Exonération de cotisations patronales	3 299,00 €
État : Remboursement Activité Partielle	3 861,28 €
Régies d'avance	141,24 €
Indemnités journalières salariées	2 290,06 €
Mutualité Sociale Agricole : Prestation de Service	<u>76,59 €</u>
	57 447,39 €

7. Valeurs mobilières de placement

Néant

8. Disponibilités

Compte Crédit Agricole avec les livrets : **638 067,39 €**

9. Charges constatées d'avance

Divers fournisseurs : **2 931,80 €**



IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN



1. Fonds propres

Le fond associatif (ou fonds propres) est le cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association.

2. Subventions d'investissement

Désignation	Brut	Taux	Net au début	Reprises	Net à la fin
CAF Logiciel ACM	11 691,18 €	50%			
CAF et Crédit Agricole Malles Pédagogiques	12 152,00 €	33,33%	1 705,96 €	1 705,96 €	
CAF Camping Partagé	3 280,00 €	33,33%			
CAF Matériel Informatique	2 548,58 €	33,33%			
CAF Internet et Roll up	1 264,00 €	33,33%	1 264,00 €	1 264,00 €	
CAF 2 Ordinateurs/Copieur	2 092,00 €	33,33%	1 202,37 €	1 202,37 €	
CAF 3 Ordinateurs/Vidéoprojecteur	1 872,84 €	33,33%	1 872,84 €	174,08 €	1 698,76 €
Total	34 900,60 €		6 045,17 €	4 346,41 €	1 698,76 €

3. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Prud'hommes	41 984,39 €		41 984,39 €	0,00 €
Autres risques				0,00 €
Provisions pour risques	41 984,39 €	0,00 €	41 984,39 €	0,00 €
Engagement de retraite du personnel ⁽¹⁾	110 808,60 €	21 673,44 €	10 110,63 €	122 371,41 €
Licenciement économique				0,00 €
Provisions pour charges	110 808,60 €	21 673,44 €	10 110,63 €	122 371,41 €
Stocks		828,62 €		828,62 €
Comptes courants Francas	30 828,96 €		15 837,29 €	14 991,67 €
Dépréciations	30 828,96 €	828,62 €	15 837,29 €	15 820,29 €
Total	183 621,95 €	22 502,06 €	67 932,31 €	138 191,70 €

Dotations / reprises d'exploitation	22 502,06 €	10 110,63 €
Dotations / reprises financières		
Dotations / reprises exceptionnelles		57 821,68 €
Total	22 502,06 €	67 932,31 €

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet 57 821,68 €

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet 10 110,63 €

Total 67 932,31 €

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour engagements de retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence jusqu'à 10 ans d'ancienneté et 1/3 au-delà pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

4. Fonds dédiés

Désignation	Début	Reports	Utilisations	Fin
Agis pour tes droits		4 590,00 €		4 590,00 €
Formation des bénévoles		6 375,00 €		6 375,00 €
Mini journalistes		2 500,00 €		2 500,00 €
Plan de formation		6 000,00 €		6 000,00 €
Total		19 465,00 €		19 465,00 €

5. Emprunts et dettes assimilées

Néant



6. Fournisseurs

Fournisseurs	4 912,03 €
Fournisseurs, factures non parvenues	19 322,43 €
	24 234,46 €

7. Dettes fiscales et sociales

Provisions Congés Payés Brut	24 551,40 €
Provisions Congés Payés Charges Patronales	10 617,78 €
Taxe sur les salaires	12 679,00 €
URSSAF	13 637,00 €
OPCO Uniformation	3 934,00 €
Caisse de retraite	3 929,81 €
CHORUM et Apréva Mutuelle	3 966,54 €
DGFIP	266,00 €
CPAM Subrogation	92,45 €
	73 673,78 €

8. Comptes courants Francas

Numéro Structure	Nom	Montant
	Fédération Nationale des Francas	2 966,20 €
	Association Départementale du Pas de Calais	6,00 €
	Total	2 972,20 €

9. Autres dettes

Solde conventions partenaires	62 900,23 €
Caf de l'Aisne : Prestation de Service	4 740,89 €
Régies d'avance	2,90 €
	67 644,02 €

10. Produits constatés d'avance

Plan de formation 2020	6 000,00 €
Participation Familles Villeneuve-Saint-Germain	1 200,90 €
	7 200,90 €

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Prestations de service

Prestation de service Formation	Exercice clos		Exercice précédent	
	Nb Stagiaires	Montant	Nb Stagiaires	Montant
Formation Habilitée	61	29 535,00 €	36	8 462,00 €
Formation Professionnelle				
Total Prestations		29 535,00 €		8 462,00 €

Nombre de Journées / Enfants	Exercice clos	Exercice précédent
ALSH gérés par l'AD	8 790	14 721
Périscolaire/Mercredis gérés par l'AD	2 737	4 085
Activités Adolescents gérés par l'AD	92	606
Séjours de vacances gérés par l'AD	320	315
Autres activités gérées par l'AD	186	241
Sous Total (ACM gérés par l'AD)	12 125	19 968
ACM gérés par les organisations affiliées	2 702	850
Total (AD + Organisations affiliées)	14 827	20 818

Type de prestation de service	Exercice clos	Exercice précédent
Participations Familles ACM	105 082,90 €	157 012,91 €
Prestations de service CAF-MSA	77 809,01 €	89 905,29 €
Participations Collectivités	558 492,23 €	765 259,44 €
Aides au fonctionnement CAF	1 575,00 €	1 043,00 €
Autres Prestations de service	28 635,61 €	10 910,29 €
Total Prestations de service	771 594,75 €	1 024 130,93 €

2. Subventions d'exploitation

Partenaires Financiers	Exercice clos	Exercice précédent
CAF de l'Aisne	10 328,52 €	32 436,85 €
Conseil Départemental de l'Aisne	40 120,00 €	41 110,00 €
Conseil Régional Hauts de France	16 597,44 €	18 715,00 €
État - FONJEP	21 321,00 €	14 214,00 €
CCVA	2 800,00 €	4 700,00 €
Rectorat d'Amiens	20 000,00 €	20 000,00 €
DDCS	18 373,00 €	19 000,00 €
DRJSCS	42 524,00 €	6 000,00 €
Aides à l'emploi		1 223,33 €
Projets d'Initiative Citoyenne (OPAH et CLESENCE)		2 000,00 €
Total Subventions	172 063,96 €	159 399,18 €

3. Produits exceptionnels

Produits sur exercice antérieur	51 375,64 €
Reprise de provisions	<u>57 821,68 €</u>
	109 197,32 €

4. Charges exceptionnelles

Charges sur exercice antérieur	1 823,89 €
Immobilisation mis au rebut	60,58 €
Pénalité (Litige Prud'hommes)	<u>12 800,00 €</u>
	14 684,47€



VI - AUTRES INFORMATIONS

1. Effectif

Salariés (hors Contrats d'Engagement Éducatif - CEE)	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif ⁽¹⁾	E.T.P. ⁽²⁾	Effectif ⁽¹⁾	E.T.P. ⁽²⁾
Cadres	4	4	4	4
Employés	15	12	17	13
Total	19	16	21	17

(1) Effectif à la clôture

(2) Équivalent Temps Plein

Contrat d'Engagement Éducatif (CEE)	Exercice clos		Exercice précédent	
	Nb de personnes	Nb de journées	Nb de personnes	Nb de journées
Contrat CEE	86	1 842	141	2 454

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement de crédit-bail et locations de longue durée

Néant

4. Contributions volontaires

a) Bénévolat et Mise à disposition de personnels

Nous pouvons estimé un temps de bénévolat et de mise à disposition gratuite de personnel d'environ 446 heures (dont 198 heures au titre de la vie statutaire de l'association) représentant un montant global de 12 265 €, sur la base du coût d'un(e) chargé(e) de projets de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

b) Mise à disposition de locaux et autres services

Néant

5. Engagements hors bilan

Néant





Rapport du trésorier

Il faut préciser tout d'abord que les comptes annuels qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, ni dans la forme ni dans les méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Points marquants de l'année 2020 :

Une forte baisse de l'activité (-39% des journées enfants réalisées directement par l'association départementale) au courant de cette année 2020 qui engendre :

- Une baisse des produits d'exploitation de 20% (participation des familles et des collectivités).
- Une diminution des charges d'exploitation de 14% (masse salariale et achats liés directement aux activités).

La baisse, moins forte pour les charges que pour les produits, est liée aux dépenses supplémentaires ayant permis d'appliquer le protocole sanitaire en vigueur.

Un accompagnement important des services de l'État :

- Activité partielle,
- Réduction de charges patronales URSSAF,
- Subventions complémentaires.

Des produits exceptionnels très importants :

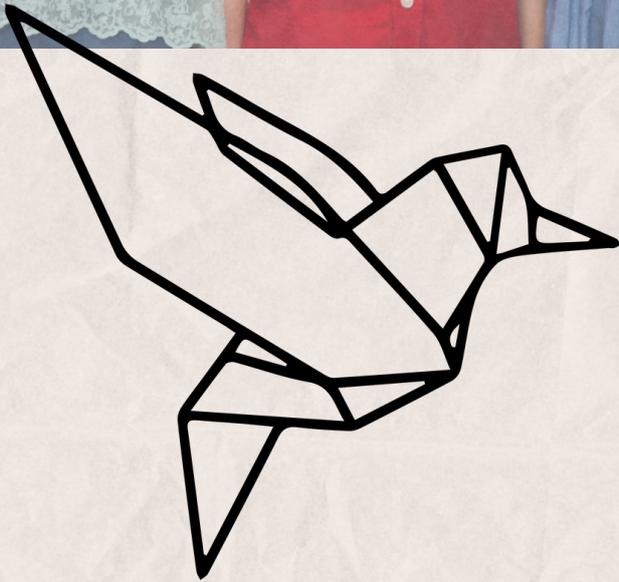
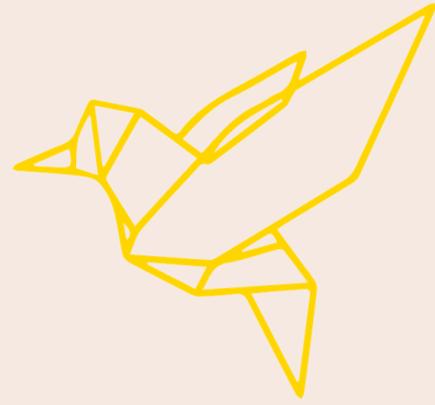
- Clôture du litige prudhommal (débuté en 2016) et reprise de provisions,
- Subventions CAF 2019 perçu en 2020,
- Remboursement de cotisations patronales datant de 2017.

Des projets départementaux n'ayant pas pu être réalisés en 2020 entraînant le report de subventions accordées sur 2021 (fonds dédiés).

Points de vigilance pour l'année 2021 :

Les éléments d'explication du résultat 2020 nous amènent à rester vigilants pour l'année 2021.

À ce jour, le renouvellement de certains dispositifs d'accompagnement n'a pas été encore confirmé.



avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation • avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation

les francas
DE L' AISNE
L'ÉDUCATION EN MOUVEMENT



©Francasdel'Aisne

les francas
DE L' AISNE
L'ÉDUCATION EN MOUVEMENT